

Release notes:

Split billing update

Mobiflow Platform

Charge Point Operators

Electric Mobility Service Providers

Mobility-as-a-Service Providers



Release notes:

Mise à jour de la fonctionnalité split billing

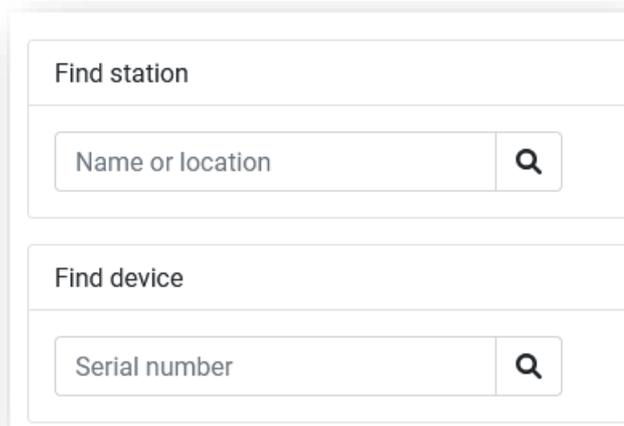
Cher/Chère client(e) Mobiflow,

Chez Mobiflow, nous nous efforçons de vous tenir le plus informé possible des nouvelles fonctionnalités et des développements sur le marché. La technologie ne reste pas immobile et cela nous amène à mettre régulièrement à jour notre plateforme et notre application ou à mettre à disposition des fonctionnalités supplémentaires. Naturellement, nous souhaitons vous en informer régulièrement en tant que client.

Dans la prochaine version du 19 décembre 2022, des changements utiles ont été apportés au volet « Points de recharge » dans la plateforme Mobiflow.

- **Un filtre sera ajouté à la vue « Stations ».**

Cela vous permettra d'effectuer une recherche par station ainsi que par appareil, ce qui est particulièrement utile lorsque vous avez de nombreux sites ou appareils différents sous votre gestion.



The image shows a screenshot of a search interface with two sections. The first section is titled 'Find station' and contains a search input field with the placeholder text 'Name or location' and a magnifying glass icon to its right. The second section is titled 'Find device' and contains a search input field with the placeholder text 'Serial number' and a magnifying glass icon to its right.

- **Cette importante mise à jour de la fonctionnalité split billing vous permettra d'adapter facilement (automatiquement dans certains cas) les tarifs actuels à l'évolution des besoins (par exemple, une hausse ou une baisse des prix de l'énergie).
Vous trouverez ci-dessous des informations détaillées à ce sujet.**

Nous espérons que cette mise à jour pourra vous aider à utiliser la plateforme Mobiflow et restons bien entendu à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Plus d'informations ou des questions ?

Vous pouvez nous joindre par e-mail info@mobiflow.be ou par téléphone au +32 (0)9 296 45 45.

Bien à vous,

L'équipe Mobiflow

Avec l'application smartphone Mobiflow et la carte de recharge, vous avez accès à un réseau de plus de 270 000 points de recharge à travers l'Europe. Mobiflow vous aide à trouver une borne de recharge adéquate et disponible près de chez vous et vous informe à l'avance du coût exact d'une session de recharge. Happy charging !

Vous voulez en savoir plus sur nos services ? Jetez un coup d'œil à mobiflow.be

Introduction

La fonctionnalité de split billing a été introduite il y a un certain temps pour rembourser correctement la consommation d'électricité de la voiture de société lorsque l'employé la recharge à son domicile.

En raison de la (forte) volatilité des prix de l'énergie au cours de l'année écoulée par rapport à une tendance plus stable dans le passé, il est important de pouvoir adapter facilement les prix à ce marché changeant.

Aujourd'hui, il s'agit d'un processus manuel et souvent absorbant, car chaque contrat de split billing doit être ajusté individuellement par employé.

Avec la prochaine mise à jour de la plateforme, il sera plus facile d'adapter les taux de remboursement aux fluctuations des prix de l'énergie.

Politiques de remboursement du split billing

Outre l'aperçu des contrats de split billing, vous pourrez également trouver à partir de la semaine prochaine un aperçu des « politiques de remboursement »" (Figure 1).

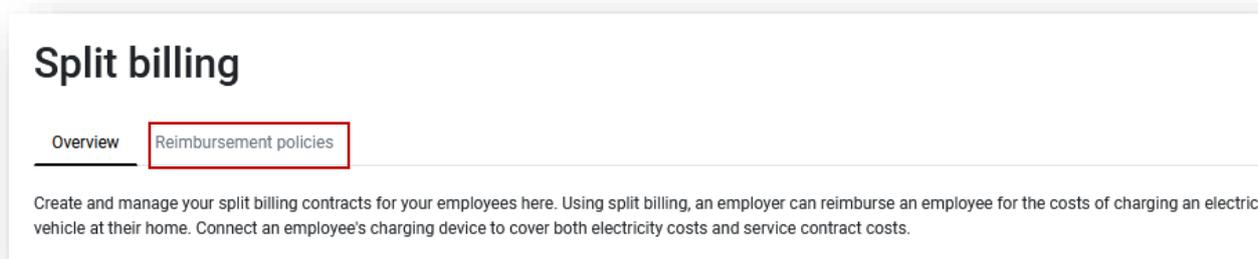


Figure 1: Split billing page - Reimbursement policies section

Lorsque vous cliquez sur l'onglet « Politiques de remboursement », vous trouverez deux types de politiques différentes.

- **Politique de la plateforme** : Il s'agit des remboursements qui peuvent être choisis par tous nos clients et qui sont ajustés par Mobiflow lui-même. Par exemple, le taux de la CREG par région constituera une politique de prix générale.
- **Politique choisie par le client** : Il s'agit de tarifs créés par vous-mêmes que vous pouvez attribuer à différentes catégories d'employés par exemple.

A côté de la politique sera indiqué quand elle est gérée par Mobiflow.

Important :

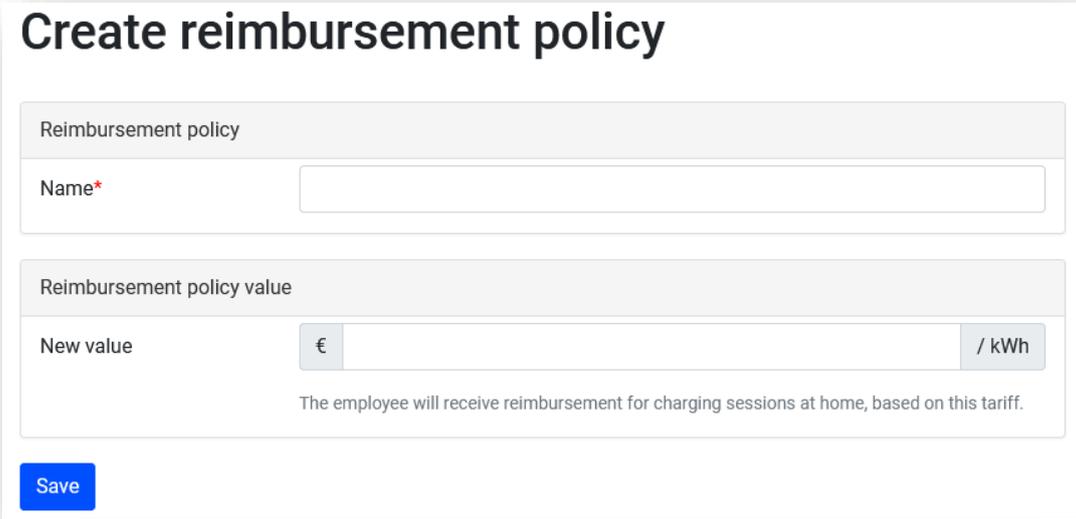
Une fois la nouvelle fonctionnalité lancée, tous les contrats de split billing existants seront transférés vers cette nouvelle structure de politique. Les clients qui ont choisi les tarifs de la CREG dans le passé ne devront donc rien faire de plus.

D'autres tarifs seront également créés automatiquement sur la base du tarif défini sur les appareils. Ceux-ci seront alors attribués provisoirement le nom de l'entreprise suivi du tarif applicable, par exemple « HR Company 0.45 ».

La mise à jour n'aura donc aucun impact sur les employeurs ou les employés et le split billing continuera également à fonctionner comme aujourd'hui. Toutefois, l'employeur a la possibilité de modifier la politique existante et d'en créer de nouvelles.

Créer et gérer une politique de remboursement

À partir de la vue d'ensemble, vous pourrez créer de nouvelles politiques et modifier celles qui existent déjà. Vous pouvez choisir à la fois le nom et le taux.



Create reimbursement policy

Reimbursement policy

Name*

Reimbursement policy value

New value € / kWh

The employee will receive reimbursement for charging sessions at home, based on this tariff.

Save

En cliquant sur le nom d'une politique existante, vous pourrez la modifier. La modification du taux ne sera possible que pour une date ultérieure et les modifications seront affichées dans un « log » indiquant la date et le taux effectifs.

Add new reimbursement policy value

Add reimbursement policy value

From 14 - 12 - 2022 ✕

New value € 0.91 / kWh

The employee will receive reimbursement for charging sessions at home, based on this tariff.

Add

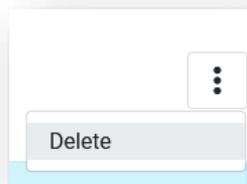
Changelog

Date from	New value
–	€0.90 / kWh
2022-12-14	€0.91 / kWh

La politique tarifaire gérée par Mobiflow est utilisée par plusieurs clients et ne peut donc être modifiée que par Mobiflow lui-même. Vous pouvez, bien entendu, modifier les contrats de split billing en fonction d'une nouvelle politique (choisie par vous-même).

Suppression d'une politique de remboursement

Si vous le souhaitez, vous pouvez supprimer une politique à partir de la vue d'ensemble en cliquant sur les trois points lorsque vous êtes dans la politique choisie.



Toutefois, cela n'est possible que si aucun contrat actif (ou en attente) ne lui est lié.

Is used by 2 split billing contracts

Lorsque vous cliquez sur le lien, vous accédez immédiatement à la vue d'ensemble des contrats utilisant cette politique et vous pouvez la changer pour une autre politique avant de supprimer la première. Un message d'erreur apparaîtra si vous essayez de supprimer la politique malgré tout.

! Could not delete the policy. There are 2 pending or active split billing contracts linked to this reimbursement policy. Select a different policy for each of [these contracts](#)



Communication par courriel

- Pour l'employé :
 - L'employé reçoit une notification lorsque le tarif existant est modifié le jour où le changement a lieu.
 - L'employé recevra une notification lorsque son contrat sera affecté à une autre politique tarifaire.
- Pour l'employeur :

L'employeur est informé lorsque Mobiflow modifie une politique existante. L'employé sera également informé.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous désinscrire de cette communication qui est activée par défaut pour tous les utilisateurs.

Création d'une invitation au split billing

Alors qu'auparavant vous deviez choisir un taux de remboursement, vous pourrez désormais choisir parmi les taux existants. Ceci aussi bien pour une nouvelle invitation que pour la modification d'une invitation existante.